



Etablissement Public Local d'Enseignement
Et de Formation Professionnelle Agricole
Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy

<http://eplefpah-78.fr/cfppah/>

CFPPAH
Bruno NEVEU - Directeur

Route Forestière des Princesses
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 30.87.18.40

Marie DUPONT-ROUGIER
Tél. : 01 30.87.18.44
marie.dupont-rougier@educagri.fr



Datadock n°id.DD 0003826

LES TECHNIQUES DE GRIMPER ET DE DEPLACEMENT EN SECURITE - INITIATION

OBJECTIFS :

- Acquérir les techniques pour grimper, se déplacer et accéder au poste de travail dans les arbres ne présentant pas de difficultés.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théorique en salle / Démonstrations et exercices pratiques en situation réelle
- Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

PUBLIC VISÉ

- Tout public

TARIFS

Prise en charge financière par OCAPIAT pour les salariés agricoles (entreprises – de 50).
Autre public nous consulter pour obtenir un devis

PRÉ REQUIS

- Avoir les capacités physiques à soulever son propre poids.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- 4 jours continus soit 28 heures
- 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- au CFPPAH de St-Germain-en-Laye ou en intra

CONTENU DE LA FORMATION

Les techniques de grimper et de déplacement dans l'arbre ne présenteront pas de difficulté et le poste de travail sera un poste de travail simple, sans complexité technique particulière.

- Les formateurs vérifient les EPI de chaque stagiaire et fournissent le matériel manquant.
- Prise de contact avec les EPI et rappel sur les vérifications journalière des EPI
Connaissance des textes de loi légiférant les travaux sur corde.
- Réalisation des nœuds autobloquants les plus courants pour débutants : prussik, souabe.
Sur le terrain réalisation et vérification des nœuds cités.
- Des ateliers sont installés pour permettre les diverses ascensions (des sous groupes de niveau peuvent être créés) :
 - positionnement des différents EPI sur la ceinture ou le harnais de maintien au travail
 - les techniques simples de grimper sur corde et choix des points d'ancrage
 - les techniques de déplacement dans l'arbre jusqu'aux extrémités des ramifications (quelque soit leur conformité) comme pour y effectuer les coupes adaptées selon les principes de la taille raisonnée ou d'une opération de démontage.
 - le principe du double ancrage ou de la dérivation de point d'ancrage
 - descendre en sécurité

MISE EN SITUATION :

A partir d'un enfourchement d'arbres - *bien charpentés et supérieurs à 15 mètres* - atteint directement du sol par les méthodes de lancer de petit sac et par un grimper sur corde :

- ascension et déplacement en utilisant le principe de double sécurité (rappel et longe de maintien et double rappels) selon un parcours simple dans le houppier et après choix du point d'ancrage le plus judicieux.
- déplacement dans l'ensemble du houppier en utilisant les techniques les mieux adaptées et conformes aux règles de sécurité. Utilisation du double ancrage, de la dérivation de point d'ancrage...
- sensibilisation à la nécessité de respecter les règles élémentaires de sécurité liées au grimper et aux déplacements dans l'arbre.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation des acquis des stagiaires :

- Evaluation dans les arbres / Vérification des aptitudes au déplacement

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

- Bilan de fin de formation

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE LA FORMATION :

La présence du stagiaire sera justifiée par sa signature ainsi que celle du formateur sur la feuille d'émargement rédigée par demi-journée.